



"Je ne demande pas un palais !". Un jour à la permanence du CAL

14 décembre 2015



Dans leurs locaux installés rue de la Goutte d'Or, le Comité Actions Logement reçoit chaque mercredi et samedi après-midi ses adhérents afin de les accompagner dans leurs démarches d'accès à un logement social mais aussi leur permettre de connaître leurs droits. Ce jour-là, quatre d'entre eux nous ont raconté leur parcours.



C'est un mercredi après-midi comme un autre. **Le Comité Actions Logement** reçoit sans rendez-vous des personnes empêtrées dans des problèmes de logement. À l'entrée, Fatma, chargée de l'accueil, se montre chaleureuse, met à l'aise ceux qui viennent pour la première fois, répond à leurs questions. D'autres commencent à être des habitués, connaissent la démarche à suivre. Ils ont l'air content de pouvoir trouver une oreille attentive à leurs tracas, pouvoir faire un point sur l'avancement de leur dossier, même si l'attente commence à se faire longue.

Ces habitants du 18e arrondissement ont poussé cette porte discrète donnant sur la rue de la Goutte d'Or après les recommandations de leur assistante sociale, conseil d'amis ou parce qu'ils passent devant les locaux tous les jours en rentrant chez eux. À l'intérieur, la grande salle est équipée de quelques ordinateurs pour faire des démarches administratives, un coin jeux pour les enfants, mais ce qui retient l'attention, c'est cette table imposante, au centre de la pièce, qui semble matérialiser le cercle que forment les gens qui viennent s'asseoir autour. Pour patienter, on discute, on échange, en épluchant les documents qu'on a soigneusement rangé dans des pochettes plastifiées. Les situations connues par chacun d'entre eux se ressemblent ; raison de plus pour être solidaire.

Dans les bureaux, Violette, directrice de l'association, Marie et Élixa, chargées de mission logement et Louise, volontaire en service civique, font le point avec les bénévoles qui viennent en renfort pendant les permanences. Tous devront se montrer le plus rassurant possible mais aussi faire preuve d'efficacité. Étant donné le nombre de visiteurs dans la salle d'attente et le temps que nécessite un aparté individuel, certaines personnes ne pourront pas être prises en charge aujourd'hui et seront invitées à revenir le samedi ou la semaine suivante. Mais lors des entretiens, ils bénéficieront de conseils administratifs, d'une aide concrète pour un relogement, d'un suivi personnalisé et aussi d'une attention qui leur fait souvent défaut.

À 57 ans, Fatiha [1] vit seule dans un studio de 15m², situé dans un joli immeuble. Le soucis, c'est que le propriétaire, à son décès, a fait don de son bien à une association. De sa voix douce, elle explique qu'elle est depuis deux ans sous le coup d'une expulsion. Elle occupe toujours cet appartement, paie un loyer, mais se trouve dans une situation qui restera précaire tant qu'elle ne sera pas réglée par la justice. Fatiha rêverait de pouvoir recevoir chez elle sa famille, garder de temps en temps un de ses sept petits-enfants et surtout de savoir enfin qu'elle ne risque pas de devoir quitter son appartement à n'importe quel moment.

« Je n'arrête pas de me battre, je n'arrête pas d'écrire des lettres partout »

Asmah, la cinquantaine d'années, tord dans tous les sens un porte-document plein à craquer. Tous les papiers nécessaires y sont méticuleusement rangés. Cette mère de famille, sans emploi, été expulsée en juin dernier du logement de fonction de son ex-mari policier qu'elle occupait avec ses enfants depuis leur séparation. L'expulsion par les forces de l'ordre semble avoir été vécue comme un traumatisme dont elle a encore du mal à se remettre. Éligible au **Droit au logement opposable (Dalo)**, la préfecture lui permet d'occuper une chambre d'hôtel à Noisy à titre transitoire. Ses filles de 20 et 17 ans et son fils de 12 ans vivent chez leur père et peuvent rarement venir chez elle. Mais depuis, la situation semble bloquée. Rien ne bouge. Alors elle attend qu'on lui trouve un logement social, passe régulièrement par la permanence du CAL, va toquer à toutes les portes des administrations. La fatigue, l'isolement, la dégradation de ses conditions de vie : une accumulation difficile à supporter.

Siva écoute discrètement les autres personnes qui racontent leur parcours. Originaire du Sri-Lanka, il habite à la Goutte d'Or depuis le début des années 2000. Cet homme élégant de 56 ans est ici pour suivre l'avancement de sa demande de logement social. Aujourd'hui, il vit avec sa femme et sa fille dans un logement de 28m² trop petit pour eux (il manque au moins une chambre), mais qui est surtout rongé par

l'humidité. Photos à l'appui, il montre l'ampleur des dégâts : en situation de péril, il doit vivre au milieu de barres d'acier qui maintiennent un plafond balaféré de fissures menaçantes. Le tribunal décidera s'il faut accélérer la procédure pour le reloger ou non.

Yasmine et sa famille ont fait une demande aux HLM en 2006 et sont depuis en attente d'un logement social. Avec son mari et ses deux filles, ils partagent actuellement 26m² autour de la rue des Poissonniers. Une exigüité qui l'oblige à optimiser au maximum l'espace dont elle dispose : ainsi, chaque soir, elle installe un matelas au sol qui sert de couchette à sa fille aînée de 8 ans qui l'accompagne aujourd'hui. C'est la deuxième fois qu'elle vient au CAL. La première, Leïla ne voulait plus partir des locaux, tant elle s'amusait ici avec les jouets mis à disposition par l'association. Aujourd'hui, Yasmine ne demande qu'à ce que ses enfants puissent avoir leur espace à eux pour pouvoir travailler ou jouer. Les démarches administratives lui prennent du temps et de l'énergie. Une fois débarrassée de ces contraintes, elle compte bien trouver un poste d'assistante maternelle.

Qu'ils connaissent le logement provisoire, la sur-occupation, l'indécence ou l'insalubrité, la menace d'expulsion, etc... chaque cas particulier croisé au Comité Actions Logement pointe les difficultés d'accès à un logement social à Paris mais aussi l'importance pour les ménages concernés de pouvoir accéder à la connaissance de leurs droits.

[1] Les prénoms ont été modifiés

- Emplacement :

Accueil > Votre Goutte d'Or > Dossiers thématiques > Goutte d'Or & Toit
>

- Adresse de cet article :

<http://www.gouttedor-et-vous.org/Je-ne-demande-pas-un-palais-Un-jour-a-la-permanence-du-CAL-1947>